

Lettre ouverte à M. Herbert Eze
Administrateur Directeur Général de la BRARUDI
Bujumbura
Burundi

Objet : Rupture du contrat du « Président de la Cour Constitutionnelle de la Brasserie du Burundi »

M. l'Administrateur Directeur Général,

Le livre d'investigation du journaliste néerlandais, Olivier van Beemen, intitulé *Heineken in Africa* et publié aux Pays-Bas en novembre 2015 ainsi que l'article conjointement publié le 18.11.2016 par le journal Le Monde et le quotidien néerlandais NRC révèlent des faits précis et crédibles.

Ces faits exposent au grand jour le contexte particulier de l'engagement de M. Charles Ndagijimana qui cumule les fonctions de Président de la Cour Constitutionnelle du Burundi et de Président du Conseil d'Administration de la BRARUDI. De ce fait, il mérite de porter le titre unique de « **Président de la Cour Constitutionnelle de la Brasserie du Burundi.** »

Ces faits montrent que la BRARUDI, la brasserie historique des bières et sodas au Burundi, filiale de la multinationale Heineken, a fait preuve de faiblesse en 2015, pour ne pas dire de complicité, à l'époque où M. Pierre Nkurunziza exerçait une pression invraisemblable sur la Cour Constitutionnelle du Burundi afin que cette institution valide sa candidature pour un troisième mandat illégal.

Les dénégations de la BRARUDI concernant les accusations évoquées dans le livre et dans l'article de presse n'ont pas été convaincantes. Car Heineken qui détient 59,3 % du capital de la BRARUDI et l'Etat burundais 40,7, aurait pu faire valoir son poids d'actionnaire majoritaire et aussi, et surtout, son poids économique considérable dans le pays. La BRARUDI est, semble-t-il, le premier contribuable au Burundi. Puisque ses impôts, selon l'article de presse cité plus haut, représentent le 1/3 de tous les impôts payés par les contribuables burundais, personnes et entreprises réunies.

BRARUDI, la filiale prospère de Heineken au Burundi, aurait pu, en raison précisément du montant colossal des impôts qu'elle verse à l'Etat, refuser une opération douteuse et méprisante qui a dramatiquement brouillé et abimé son image et celle de Heineken, une multinationale puissante et florissante à l'échelle mondiale.

Bene Burundi, les citoyens burundais, ne souhaitent pas faire un procès d'intention à la BRARUDI ni encore moins engager une vaine polémique. Ils vous envoient cette lettre ouverte juste pour vous demander, avec respect, de mettre fin au contrat de M. Charles Ndagijimana, comme Président du Conseil d'Administration de la BRARUDI.

En effet, l'engagement de M. Charles Ndagijimana, apparaît à tous les citoyens burundais comme une imposture et une preuve que les pouvoirs politique, judiciaire et économique, entretiennent, au Burundi, des relations incestueuses.

La BRARUDI peut contribuer à promouvoir des relations claires et saines où les entreprises privées ne doivent, en aucun cas, servir d'outils d'oppression de la population à aucun gouvernement burundais déviant.

Dans l'avenir, du reste, il serait souhaitable que l'Etat burundais vende les parts qu'il détient dans le capital de la BRARUDI et les cède à des investisseurs privés nationaux et internationaux.

Heineken et sa filiale la BRARUDI, joueraient ainsi le rôle normal des entreprises privées normales qui participent au développement du pays et à la création des emplois au Burundi. Tout en écartant les tentations de monopole et d'irresponsabilité sociale et tout en contribuant à la protection de la santé des consommateurs et de l'environnement.

M. l'Administrateur Directeur Général,

Vous le savez, les Burundais, selon l'article de presse cité plus haut, détiennent un triste record en Afrique. Ils dépensent 17 % de leurs revenus à la consommation de l'alcool et de sodas. Des dépenses bien plus importantes que celles consacrées à l'éducation. Par ailleurs, la consommation massive des sodas que la BRARUDI produit en abondance peut provoquer des catastrophes sanitaires affectant la santé publique dont les plus connus sont le diabète et l'obésité.

Bene Burundi qui soutiennent la démarche inhabituelle de cette lettre ouverte, vous proposent un délai raisonnable de décision et de mise en œuvre de cette décision qui ne dépassera pas le 30 Novembre 2018. Votre réponse à cette requête sera publiée, en toute transparence, sur le site www.beneburundi.wordpress.com

Il ne s'agit aucunement d'un chantage. Cependant, au-delà de cette date, Bene Burundi engageront une campagne de boycott des produits la BRARUDI au Burundi et de Heineken dans les divers pays où ils résident. En effet, les nombreux Burundais de la diaspora qui ont été choqués par cette opération détestable, habitent dans plusieurs pays, sur tous les continents, en Afrique, en Europe (Pays-Bas, Belgique, Suède, Allemagne, France, etc.), en Amérique du Nord (Canada, Etats-Unis), en Chine et même Australie.

M. l'Administrateur Directeur Général,

Après l'échec retentissant des négociations d'Arusha, révoltés par la désinvolture du pouvoir de Bujumbura qui a boycotté ces négociations et a ridiculisé, du coup, la diplomatie régionale, africaine et internationale, Bene Burundi souhaitent prendre en main, eux-mêmes, la recherche d'un compromis politique visant à restaurer la paix et la démocratie au Burundi

Bene Burundi souhaitent imposer, grâce à une campagne non-violente, un nouveau rapport de force qui convaincra M. Pierre Nkurunziza qu'il a tout à gagner en acceptant une négociation directe avec un Collège de Négociateurs émanant du peuple et sur lesquels il n'aura aucune prise. M. Pierre Nkurunziza a prouvé son savoir-faire redoutable pour fragmenter et fragiliser les partis politiques burundais et pour persécuter et neutraliser les organisations de la société civile. La voie des négociations avec les partis politiques est une impasse, une voie sans issue.

Cette campagne non-violente que Bene Burundi lancent avec le cas emblématique du « **Président de la Cour Constitutionnelle de la Brasserie du Burundi** », M. Charles Ndagijimana, s'inspirera des luttes qui ont permis à d'autres peuples de se libérer de la dictature qui les opprimait.

A titre d'exemple, en 1985, à Port Elizabeth, les militants des droits humains et les organisations syndicales regroupant des Sud-Africains, Noirs et Indiens, ont organisé des boycotts de magasins de Blancs favorables à l'apartheid. Ces boycotts ont réussi à infléchir rapidement les acteurs du secteur privé frappés de plein fouet par ces boycotts de la population.

Les chefs d'entreprises et les commerçants Blancs ont ensuite poussé le gouvernement sud-africain de l'époque à accepter les négociations directes avec l'ANC.

La BRARUDI et Heineken, sa maison-mère, peuvent jouer un rôle positif historique au Burundi en utilisant leur puissance économique pour convaincre le pouvoir de Bujumbura d'accepter des négociations directes avec les citoyens burundais. La recherche d'un compromis politique par des moyens pacifiques est de loin préférable à une guerre qui ne pourra d'ailleurs jamais casser la chaîne de la haine et de la violence au Burundi.

Pour votre information, enfin, dans leur lutte non-violente, Bene Burundi s'inspireront des méthodes pacifiques et de l'élégance du Prince Louis Rwagasore dans son combat pour l'indépendance du pays. Bene Burundi seront respectueux des personnes, courtois mais fermes.

Monsieur l'Administrateur Directeur Général,

Bene Burundi, sont des citoyens burundais qui travaillent sur les chaînes de production de la BRARUDI et dans votre réseau de commercialisation. Et surtout, ce sont les centaines de milliers de consommateurs de vos produits. Ils constituent la cohorte de Burundais qui souhaitent un changement radical de régime grâce à l'organisation d'élections libres, transparentes et apaisées. Et ces élections sont possibles après un délai de gouvernement de transition de deux ans environ.

Bene Burundi comptent sur vous pour laver Heineken et la BRARUDI du soupçon de collusion avec un régime dont les victimes se comptent par centaines de milliers : femmes et filles violées, jeunes gens castrés, des dizaines de disparitions forcées, des milliers de citoyens assassinés et torturés, des milliers de prisonniers politiques et, le scandale des scandales, un demi-million de réfugiés, exilés dans les pays voisins du Burundi, en Europe et en Amérique du Nord.

Sans oublier les deux cent mille citoyens persécutés dans les camps pudiquement appelés « **camps de déplacés** » et qui sont éparpillés dans plusieurs localités du pays depuis la guerre civile de 1993. Depuis le règne de M. Pierre Nkurunziza, ces camps sont devenus « **de véritables camps de relégation** » où des citoyens burundais subissent, tous les jours, les violences, les persécutions et les intimidations de la part des membres de la milice Imbonerakure et de l'administration locale.

Monsieur l'Administrateur Directeur Général,

N'ayez pas peur ! Ne craignez ni le courroux ni les représailles de M. Pierre Nkurunziza quand la BRARUDI aura mis fin au contrat de M. Charles Ndagijimana.

Le troisième mandat usurpé se termine bientôt et Pierre Nkurunziza a juré devant Dieu, devant le peuple burundais et la communauté internationale qu'il ne se représentera pas en 2020. Dont acte !

Veillez croire en mes sentiments de parfaite considération.

Athanase Karayenga

Fondation Bene Burundi

fondation.bene.burundi@gmail.com

Le 12.11.2018